



SE-UNSA  
Section départementale du Vaucluse  
5 rue Favart 84000 AVIGNON  
04 90 82 36 60  
84@se-unsa.org

Avignon, le 29/03/13

Objet :

Monsieur le Directeur Académique,

Nous attirons votre attention sur certaines animations pédagogiques obligatoires.

Ainsi, le 13 février 2013, les enseignants de cycle 2 et 3 de la circonscription de Cavaillon ont été convoqués à une animation sur le thème « résolution de problèmes » à Caumont.

De nombreux enseignants nous rapportent leur étonnement, parlent d'une animation « sponsorisée » par les éditions HACHETTE, plusieurs logo étant projetés. Cette animation était suivie par une vente d'outils pédagogiques présentées lors de la matinée.

Ce problème a déjà été évoqué pour d'autres animations lors d'une CAPD en début d'année.

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir afin que les animations à caractère commercial ne fassent plus partie des obligations de service des enseignants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Denis OLIVIER  
Secrétaire départemental du SE-UNSA du Vaucluse